

everecity

REGLES DU PLAN DE PAIEMENT 1 loyer de retard = Max en 3 x 2 loyers de retard = Max en 6x

Autres dettes= Min 50 € par mois Le plan de paiement débute dès réception du virement adapté.



DOMICILIATION: oui/ non
Je soussigné(e): N° Coop:
Domicilié(e), à 1140 Bruxelles, m'engage à payer la somme de € , correspondant à : loyer de
Si je ne respecte pas ponctuellement cet engagement, la société EVERECITY se réserve le droit de déposer une requête pour acter les termes et délais auprès du Juge de Paix de Saint Josse Ten Noode.
Fait en double exemplaires à Evere le/01/2024
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »
Ce formulaire est à déposer par mail <u>everecity@everecity.brussels</u> ou par courrier, à dater de la réception de la lettre de rappel.
Vous pouvez prendre des informations supplémentaires via notre site web <u>www.everecity.brussels</u> .